

**PROCES VERBAL DE NOS ASSEMBLEES GENERALES
EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE
du mardi 2 SEPTEMBRE 2025
Espace Jean DUBESSAY à BELLERIVE SUR ALLIER**

Le Président Thierry VATRINET remercie les personnalités présentes :

Monsieur François SENNEPIN, Maire de Bellerive sur Allier - Madame Isabelle GONINET, 1^{ère} adjointe, Mairie de BELLERIVE, chargée des associations, Monsieur Michel LAURENT, 2^{ème} Adjoint, Mairie de Bellerive, chargé des sports, Mr Jean Marc SCHMITT, Conseiller Municipal ville de CUSSET, Monsieur Bernard THEVENOT, Médecin Fédéral pour le CODERS 03, Mme Hélène COLLOMBAT, Présidente Caisse Locale Crédit Agricole, Monsieur Philippe PITALIER, Président des CODERS 03 et CORERS AURA-

Il excuse :

Monsieur AGUILERA, Maire de Vichy et Président de Vichy-Communauté - Monsieur LALOY, Maire de Cusset, Monsieur Benjamin BAFOIL, Conseiller Municipal à CUSSET, chargé des associations à caractère sportif, Monsieur Philippe COSTELLE - Directeur des Sports de VICHY-COMMUNAUTE.

Avant d'ouvrir ces assemblées, le Président aimerait que nous ayons tous une pensée pour les personnes qui nous ont quitté : Aimé LAMOULINE, époux de Jeanine, membre RSB depuis de nombreuses années, Nicole BARBARIN, épouse de Claude, Animateur rando, Guy CLEMENCON, adhérent RSB depuis 2019, parti trop jeune à l'âge de 68 ans

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Retraite Sportive est déclarée ouverte à 15h20 par le Président Thierry VATRINET

Il est à noter que l'ouverture de notre assemblée a été retardée de plusieurs minutes car une adhérente a fait un malaise nécessitant l'intervention des services de secours. Le président remercie les personnes ayant pris soins de cette dame avant l'arrivée des secours : Cathy LACHÊNAIE - adhérente RSB ; Jean Claude BONVIN adhérent RSB et ancien médecin ; Bernard THEVENOT - Médecin fédéral.

L'objet de cette AG Extraordinaire est la présentation pour approbation des nouveaux Statuts de notre associations.

Christophe GRIVOLAT - trésorier adjoint et membre de la Commission Réglementation & Juridique explique les raisons qui ont conduits à la révision de nos statuts, en collaboration avec Michel FAURE et Michel PELTOT ex-membres de cette commission.

Christophe explique que nous avons désormais des statuts conformes aux statuts types proposés par la FFRS, mais sur le fond les changements par rapport aux précédents statuts sont minimes : à savoir plus de souplesse dans la composition du Comité Directeur et l'ajout d'un règlement financier en complément du règlement intérieur. Christophe précise par ailleurs que notre projet de nouveaux statuts a été présenté à Olivier GOY - directeur général de la FFRS, à titre consultatif et que ce dernier a entériné notre projet. Christophe détaille également la nature du travail engagé sur les règlements intérieur et financier, qui ont été validés par le CD le 01 août 2025 :

Règlement Intérieur :

Le RI existait déjà mais il était obsolète et manquait de précision. Nous l'avons complété et mis à jour.

Il définit les modalités de gestion de l'association, en accord avec l'art 8 des statuts.

Notamment les rôles et responsabilités du Président, de la Trésorière, de la Secrétaire, des autres responsables comme les Animateurs qui ont un rôle très important et pas assez valorisé, les Référents formation, inscription, les Vérificateurs des comptes, la Webmaster ...

Il prévoit aussi la création de commissions, à l'initiative de Thierry, pour décentraliser et démocratiser la fonction de Président, d'où la création des commissions Evénementiel, Voyages, Communication, Réglementation...

Il précise également les modalités de gestion des matériels, la mise à jour des inventaires, leur localisation et les responsables, la mise à jour des conventions de mise à disposition pour certains matériels (informatique, sono notamment) définit les règles pour les festivités internes des activités, gère tous les documents (chartes, formulaires, publicité ...) et les procédures afférentes.

Règlement Financier :

Le Règlement financier n'existait pas mais il nous a paru nécessaire et nous l'avons largement calqué sur celui du Coders qui nous a semblé pertinent.

Il a pour objet de préciser et encadrer les principes de gestion financière de l'association, en accord évidemment avec les statuts et les dispositions légales et réglementaires applicables aux associations.

Il précise les modalités de gestion comptable, le rôle de la trésorière et son adjoint, l'établissement du budget, son suivi et l'arrêté des comptes avec le contrôle des vérificateurs.

Il définit également les modalités d'engagement des dépenses, les pouvoirs des ordonnateurs, à savoir le président, statutairement, plus la trésorière et la vice-présidente, par délégation pour plus de souplesse.

Mais nous avons instauré le principe de double autorisation pour tout paiement supérieur à 200€, y compris pour le président. Principe de gestion habituel en entreprise mais qui n'existait pas à la RSB. Toutes les dépenses, quel que soit le montant et les devis préalables, sont validées par le CD, a priori pour les sommes importantes ou a posteriori pour les petits montants.

Enfin le règlement financier prévoit les barèmes de remboursement de frais et des plafonds pour les indemnités km, les repas et hôtels, pour les dépenses engagées par les animateurs lors des formations ou des activités et les membres du CD pour leurs missions.

La Modification des nouveaux statuts adoptée à l'unanimité par l'assemblée

Le Président clôt l'Assemblée Générale extraordinaire et ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 15h 50.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président Thierry VATRINET remercie notre député Nicolas RAY de sa présence et se dit très honoré.

L'Assemblée approuve le Procès-Verbal de l'AG de septembre 2024

ELECTION DE PERSONNES COOPTES AU COMITE DIRECTEUR EN COURS D'ANNEE

Le Président présente le comité directeur nouvellement en place, précisant que l'année écoulée aura été une année de transition et mouvementée :

- Election d'un nouveau CD à l'AG du 03 septembre 2024 : 13 membres
Puis élection du président par le nouveau CD : Philippe PITALIER
- Démission du président le 03 décembre
- Election du nouveau président Thierry VATRINET le 18 décembre 2024 par le CD
- Démission de 5 membres du CD en cours d'année

A la date du 02 septembre 2025, le comité directeur est constitué de 11 membres :

- Président : Thierry VATRINET
- Vice-présidente : Natalia FEDOROVA
- Secrétaire : Joëlle LE GUEHENNEC
- Trésorière : Dominique GIMENEZ
- Trésorier Adjoint : Christophe GRIVOLAT
- Autres Membres :
Dominique RAMET
Joëlle SERVANT
Ghislaine RAFFY
Bernard CARNICER
Michel MALLERET
Daniel DE MEERLEER

Dominique RAMET, Joëlle SERVANT et Daniel de MEELEER sont les 3 membres cooptés en cours d'année.

L'assemblée valide la cooptation des trois nouveaux entrants et approuve la nouvelle constitution de ce Comité Directeur.

Le président rappelle que le Comité Directeur peut comporter jusqu'à 16 membres, il fait donc un appel à candidats.

RAPPORT MORAL

Le Président présente le rapport moral de l'association pour l'année 2024-2025 écoulée.

Notre association en chiffres :

- 387 licenciés dont 65 nouveaux
- 3 cartes découvertes en début d'année dont 1 transformée en licence
3 cartes découvertes en fin de saison
- 263 femmes (67%) et 129 hommes (33%)

- Répartition géographique des adhérents
 - 33 communes représentées (23 de l'Allier - 10 du Puy de Dôme)
 - Bellerive 196 adhérents (50%)
 - Vichy : 92 adhérents (23%)
 - Cusset : 24 adhérents (6%)
 - Autres communes : 80 adhérents (21%)
- 16 activités sportives
dont 1 nouvelle : Pickleball depuis Mai 2025
- 4 activités « culturelles »
- 40 animateurs et 3 en formation

Le président rappelle qu'il lui a été confié une association saine, mais que, sans vouloir être iconoclaste, une nouvelle équipe dirigeante engendre naturellement une évolution dans la gestion de l'association. Ainsi, les changements et nouveautés apportés dans l'administration de notre association ont été les suivants :

- Actualisation des Statuts et Règlement Intérieur et mise en place d'un règlement financier
- Immobilisations corporelles : inventaire de tous les matériels dont nous sommes dépositaire.
A cette occasion, le président rappelle à la municipalité que nous sommes toujours demandeur d'un local pour le stockage de nos matériels
- Mise en place de 4 commissions :
 - Événementiel
 - Réglementation et juridique
 - Voyage
 - Communication
- Commission de conciliation inscrite au règlement intérieur, qui sera constituée si nécessaire
- Nomination d'un animateur référent pour chaque activité, CR des réunions du CD communiqués à l'ensemble des animateurs

Le déroulé de la saison 2024-2025

- 7 septembre 2024 : Forum des associations, COSEC de Bellerive
- 3 décembre 2024 : Repas des animateurs et du CD
- 6 décembre 2024 : Participation des bénévoles RSB à l'Hivernale (Course des Pères Noël)
- 11 décembre : Voyage Noël en Beaujolais (53 participants)
- 27 janvier 2025 : Après midi galette et danse (164 inscrits)
- 1 avril 2025 : Journée des animateurs danse à Lavault St Anne
- 16 avril 2025 : Voyage Ambert / La chaise Dieu (49 participants)
- 24 avril 2025 : Rencontres départementales de Tir à l'arc à Moulins (10 clubs, 69 archers dont 12 de RSB)
- 25 avril 2025 : Tennis de table à CUSSET (8 clubs, 92 pongistes dont 25 de RSB)
- 29 avril 2025 : Journée départementale des animateurs danse à Vendat (4 animateurs RSB présents)
- 15 mai 2025 : Rencontre départementales de Pétanque à Montluçon (60 équipes - 180 participants dont 8 équipes - 24 participants pour la RSB)
- 5 juin 2025 : Rencontres départementales de Swin Golf à Neuvy (8 clubs, 36 joueurs dont 4 de RSB)
- Et un non-événement : La journée festive du 3 juin annulée

Les formations

- 8 nouveaux animateurs formé cette année :
Randonnée pédestre : Christine PLASSE, Antoine PINTO, Michel MALLERET
Activités danse : Natalia FEDOROVA, Gilles MICHAUD
Tir à l'Arc : Alain DESMARET

Marche nordique : Sylvie FERUGLIO

Pickleball : Bernard CARNICER

- 2 formations en cours, initié en 2025 qui seront finalisée en 2026 :

Activités cyclistes : Dominique DIAT

Pickleball : Claude SCHWARTZMANN

- Cooptation de Catherine PERRIN qui s'est portée volontaire pour être animatrice Mémoire en Eveil

Autres faits à noter :

- Un accident en sortie VTC : Poignet cassé et multiples contusions, consolidation OK
- Cessation d'activité animateurs :
Denise MALASSAGNE prend sa retraite d'animatrice pétanque. Au nom des membres de l'association, le président remercie Denise pour son investissement au sein de notre association pendant de nombreuses années, comme animatrices mais aussi comme membre du comité directeur au poste de vice-présidente.
Patrice PELCAT arrête l'animation Tir à l'Arc
- Accord passé en mars 2025 par écrit (qui vaut contrat) pour l'utilisation de nos tables de tennis de table par des élèves
« Cette utilisation ne se fera que dans les cadres suivants :
Séances de sport scolaire (cycle de 6 séances de 1 heure pouvant concerner de 3 à 4 classes)
100% Sport Vacances (1 à 3 séances de 2 heures réparties sur l'année)
Les encadrants sont toujours des éducateurs sportifs municipaux sur ces deux activités. »
Par contre nous avons interdit l'utilisation de nos tables par le centre aéré.

CONCLUSIONS DU RAPPORT MORAL :

Cette année aura été une année de transition, pendant laquelle une nouvelle équipe a pris les rênes. Elle a été parfois mouvementée, mais au final réussie.

Il y a des places à pourvoir au sein du comité directeur. Le président réitère son appel à candidats.

Par ailleurs il y a des activités en tensions ou potentiellement en tension. Un animateur n'est plus disponible et c'est une activité qui s'arrête complètement ou partiellement. Le président rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'avoir été un sportif de haut niveau pour être animateur. Mais qu'il faut simplement avoir l'envie, et les formations prodiguées par la FFRS font le reste.

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT DES ACTIVITES DES ANIMATEURS

Avant d'aborder le rapport des activités de nos animateurs, le président évoque un sujet d'actualité qui préoccupe plusieurs de nos animateurs : Quid de la nouvelle salle des associations - Que va-t-il se passer dans les mois à venir ?

Nos élus nous répondent :

La Maison des Associations, c'est 3000 m2 alors que les installations de CLERMONT FERRAND sont huit fois moindres. Des espaces à mutualiser et à utiliser pour des réunions. Michel LAURENT et Isabelle GONINET se sont chargés de la nouvelle organisation, aussi une demande concernant l'utilisation exclusive d'un espace ne pourra plus être acceptée. On ne verra plus un espace de 70m2 n'être occupé que 4 heures par semaine. Il devient impératif de mutualiser l'espace. (Considérer qu'il s'agit d') C'est une mise à disposition de locaux avec règlementation pour éviter des abus ». Quatre verrous sur une porte ce n'est plus admis ! Pas de repas acceptés mais un vin d'honneur possible (voir Isabelle GONINET).

La fin des travaux est prévue fin décembre, aussi le déménagement débutera-t-il en janvier mais

petit à petit du fait de la difficulté de déménager en cours d'année. Donc étalé de janvier à juin. Chaque Président d'association sera convoqué pour qu'il puisse exprimer ses besoins. Chaque Association aura un espace de rangement (armoires). Une nouvelle maison des associations signifie du mobilier neuf avec des chaises, tables et armoires uniformes, une isolation ad hoc efficace en été comme en hiver et de la luminosité. Un accent est mis sur la sécurité avec, dorénavant, une Commission de sécurité. Par exemple, un local avec une seule issue ne peut rassembler plus de 19 personnes.

ACTIVITES EN EXTERIEUR :

Cyclotourisme

Animateur : Patrick MAS

Reprise de l'activité le mardi 23 septembre

Saison 2024-2025 : 08 adhérentes et 4 adhérents inscrits et un seul animateur.

Sortie chaque mardi après-midi en fonction de la météo. Circuit adapté à la condition physique des participants, en moyenne 35 km. Annonce sur le site Internet de la RSB.

Marche Nordique

Animateurs : Guy UGOLINI, Ghislaine RAFFY, Sylvie FERUGLIO, Thierry VATRINET

Une activité qui ne s'est pas arrêtée en juillet / Aout - Sortie tous les lundis matin - RdV annoncé sur le site Internet de la RSB.

Cette activité exige un effort physique supérieur à la randonnée. Ses bienfaits sont reconnus par le corps médical. Plus de 70% de nos muscles sont sollicités lors qu'elle est correctement pratiquée. Des séances d'initiations pour les nouveaux pratiquants et de remise à niveau pour les plus anciens seront organisées en début de saison.

Randonnée pédestre

Animateurs : Christine PLASSE, Jean PETER, Serge VALLET, Claude BARBARIN, Antoine PINTO, Michel MALLERET, Philippe PITALIER, Eloy ALAMILLO, Guy UGOLINI ; Michel PELTOT, Thierry VATRINET

Reprise mercredi 3 septembre

Eloy ALAMILLO est le nouveau référent Animateurs rando.

3 types de sorties sont proposées :

La balade : Le mardi - 8 à 10 km - faible dénivelé

La promenade : Le mercredi - 5 à 7 km - pas ou peu de dénivelé

La rando : Le jeudi - 10 à 14 km avec dénivelé + des randos à la journée - Plus de 15 km

Le départ des 3 sorties hebdomadaires (mardi, mercredi et jeudi) se fait dorénavant à partir du parking de l'école Jean Zay à 13h30, derrière la station Total de la Source Intermittante

Bilan 2024-2025 : Bilan saison - 113 sorties, 1600 marcheurs, 1100 km ; moyennes : 13 marcheurs le Mardi, 12 le Mercredi, 17 le jeudi

Pétanque

Animateurs : Bernard CARNICER, Roger QUILLERET, Alain VERITE

Reprise le 1^{ier} septembre

Le mercredi à 14 00 sur les terrains de jeux du parc omnisport.

Quid de l'accès au boulodrome (activité en intérieur) : Des conditions d'accès plus contraignantes avec une cotisation annuelle demandée à chaque participants, liées à la mise en place d'un groupement pour la gestion du boulodrome. La RSB n'étant disposée à payer une quelconque cotisation, elle n'utilisera pas le boulodrome dans l'immédiat.

Swin golf

Animateurs : Roger QUILLERET, Colette GEORGES, Françoise GENTY

Reprise le 05 septembre

Le vendredi de 14h00 à 16h30 - Parking Ancienne Piscine à Bellerive

Pas de pb évoqué s'agissant de la qualité du terrain

Disc-Golf

Animatrice : Colette GEORGES

Reprise le 4 septembre

Le jeudi à 14h00, rendez-vous au parking - Palais du Lac - au Centre Omnisports de Bellerive

Pb récurrent de l'accès aux toilettes déjà évoqués : Mr Michel LAURENT précise qu'il existe au moins 2 lieux disponibles, plus ou moins proches et Mr François SENNEPIN ajoute que l'installation de toilettes sur le parc omnisport représenterait un budget de 70 à 90k€ / cabine qui n'est pas envisageable.

Pickleball (salle COSEC saison hivernale)

Animateurs : Bernard CARNICER, Claude SCHWARTZMAN (en formation)

Début de saison le 8 septembre

Le lundi de 14h00 à 16h00 sur terrain de tennis adjacent au COSEC à Bellerive en avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre

Le lundi de 15h30 à 17h30 dans la Salle du COSEC à Bellerive en décembre, janvier, février, mars

La problématique du marquage au sol du terrain reste d'actualité. Il n'y a pas d'autres terrains disponibles sur BELLERIVE.

Nos élus précisent qu'il nous faut aussi tenir compte des autres communes de l'agglomération.

Tir à l'Arc (salle COSEC saison hivernale)

Animateurs : Jean Claude VEXENAT, Dominique GIMENEZ, Jean Paul BOTTEAU, Alain DESMARET, Jacques MERCHADIER, Jacky SAVEANT

Reprise le 1 septembre

Activité commune avec la Retraite Sportive de de Charmeil, Vendat, Saint-Rémy

Le lundi et le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 sur le parking de la gare de Saint Rémy en Rollat.

Le lundi et le jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 - Salle du Cosec à Bellerive (en période hivernale de début novembre à fin mars)

V.T.C.

Animateurs : Jean PETER, Philippe PITALIER

Reprise le 5 septembre

Le vendredi après-midi à 14h00, départ du parking de l'école Jean ZAY à Bellerive

ACTIVITES EN SALLE :

Danse en ligne :

Animateurs : Max GIMENEZ, Dominique DI STEFANO, Gilles MICHAUD

Reprise lundi 01 sept.

Mise en place de 4 niveaux de difficulté depuis la saison passée

Le lundi de 14h00 à 17h00, Salle Jean Dubessay (1/2 grande salle côté cuisine)

Le lundi de 14h00 à 15h30, Salle Jean Dubessay (Salle Modulable) pour débutant

Le mardi de 9h30 à 11h30, Salle Jean Dubessay (Salle Modulable)

Danse de société :

Animateurs : Jean Marie BUVAT, Natalia FEDOROVA

Reprise mardi 09 sept.

Le mardi de 14h30 à 16h30, Salle Jean Dubessay (Salle Modulable)

Gymnastique

Animatrices : Marie Thérèse MOREAU, Geneviève LEBRETON, Dominique GIMENEZ

Reprise mardi 09 sept

Le mardi de 10h00 à 12h00 (séance de 10 h 30 à 11 h 30) - Salle de Danse au COSEC

Le vendredi de 10h00 à 12h00 (séance de 10 h 30 à 11 h 30) - Salle de Danse au COSEC

Tennis de table :

Animateurs : Michel PELTOT, Bernard CARNICER, Max GIMENEZ

Reprise lundi 08 sept.

Le lundi de 15h30 à 17h30 dans la Salle du Cosec

Le jeudi de 15h00 à 17h30 au Complexe Sportif des Darcins à CUSSET

Yoga

Animatrice : Natalia FEDOROVA

Reprise le 04 septembre

Le jeudi de 15 h 00 à 16 h 30, à la Salle de Danse au COSEC à Bellerive

Yoga, méditation :

Animatrice : Nelly VARICLIER

Reprise le 8 septembre

Le lundi de 10h30 à 12h00 à la Salle de Danse au COSEC

Le jeudi de 10h30 à 12h, à la Salle de Danse au COSEC

S.M.S :

Animateurs : Dominique GIMENEZ, Serge VALLET

Reprise le lundi 8 septembre

Les lundi et jeudi de 15h00 à 16h30, $\frac{1}{2}$ Grande Salle, Côté Scène Jean Dubessay à Bellerive

Mémoire en éveil :

Animateurs : Anick THOMAS, Daniel DE MEERLEER, Monique GAY-MERLE, , Jacqueline SUIDUREAU, Evelyne COLLANGE, Catherine PERRIN (en formation)

Reprise le 9 septembre

Proposition d'exercices de mémoire dans une ambiance conviviale, sans esprit de compétition

Les mardi et mercredi de 9h30 à 11h00 - à la Salle de la Source Intermittente

Atelier généalogie :

Animateurs : Patrick MAS, Françoise MAS, Georges GONINET, Alain GAUDIN

Reprise jeudi 11 sept

Aide au travail sur logiciel d'où la nécessité d'avoir un ordinateur.

Saison 2024-2025 : 36 ateliers ont eu lieu avec 12 adhérentes en moyenne

Les jeudis matin de 9h00 à 12h00 salle de la source intermittente

Atelier Théâtre :

Animatrice : Françoise MAS

Reprise le 3 septembre 2025

5 actrices et 2 acteurs en 2024-2025.

Les répétitions tous les mercredis de 10 à 11 h30, à l'espace Jean Dubessay.

Sophrologie :

Animatrice : Joëlle LE GUEHENNEC

Reprise le 3 septembre

Le mercredi de 14h15 à 15h15, à la Salle de la Source Intermittente à Bellerive

Le Rapport d'Activités est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

PRESENTATION DES COMPTES

Notre Trésorière, Dominique GIMENEZ, présente le compte de résultat pour l'exercice comptable du 1/09/2023 au 31/08/2024.

6063	Fournitures	258,33	741	Subventions Etat	1 500,00
6064	Fournitures administratives	170,17	744	Subventions Commune	848,00
6065	Materiel sportif	1327,92	7551	Participation achat matériel	215,50
6068	Autres matières et fournitures	30,98			
6135	Locations mobilières	33			
6161	Multirisques	160,61			
6183	Documentation technique	35,69			
6228	Prestations diverses	729,98			
6238	Divers (pourboires, dons...)	430,7			
6251	Voyages et déplacements	725,01			
6252	Rencontres départementales	3390,74			
6253	Manifestations diverses	1607,64	7552	Participation repas manifestations	7 100,17
6256	Missions - repas - hébergement	866,16	7561	Cotisations compementaires Yoga	975,00
6257	Réceptions frais AG	5727,9	7562	Cotisations	18 362,22
6265	Téléphones - Internet	189,54	762	Produits des autres immobilisations financières	0,90
627	Services bancaires et assimilés	126,23	764	Revenus de placement	293,62
6281	Cotisations	11468,04			
6511	Redevances licences logiciels	225,99			
6516	Droits d'auteur	87,12			
6815	Dotations aux provisions	1500			
	TOTAL CHARGES	29091,75			29 295,41
	SOLDE CREDITEUR	203,66			
8611	Mise à disposition gratuite des	13384,96	870	Bénévolat	115 000,00
864	Personnel bénévole	126000	8711	Mise à disposition gratuite des	13 384,96
			875	Dons en nature	11 000,00
	TOTAL GENERAL	168680,37		TOTAL GENERAL	168 680,37

Nous terminons la saison à l'équilibre avec un petit bénéfice de 203,66 €. Le montant des dépenses est de 29091,75 € pour 29295.41 € de recettes.

Nous attirons votre attention du 2 points en particulier :

- La mise à disposition gratuite des locaux, par notre municipalité, que nous remercions, pour un montant estimé à 13384,96 €

La valorisation du bénévolat des animateurs (temps passé et abandon de frais kilométriques) qui représente plus de 7640 heures de travail., valorisées sur la base du SMIC chargé soit 13,83 € de l'heure, cela donne une somme de 105661€ qui mesure l'importance irremplaçable du bénévolat. S'agissant de la répartition des dépenses et recettes, le plus gros poste de dépenses et recettes correspond au poste « administratif ». C'est dû, pour les dépenses à la part des cotisations que nous reversons à la fédération, le CORERS et le CODERS qui se monte cette année à 11468,04 €, contrepartie de leur participation aux coûts de formation des animateurs et pour les recettes aux cotisations des adhérents dont le montant total est de 19337,22 € Notons que les dépenses de fonctionnement de l'association représentent un peu plus de 1000 € (Fournitures administratives, licences des logiciels, etc.)

Le poste « formation » représente aujourd'hui 11% des dépenses et va considérablement augmenter dans les prochaines années. Jusqu'à aujourd'hui, le coût des formations organisées par la FFRS était pris intégralement en charge par le CODERS. En 2025-2026 cette participation diminue de moitié, le club devra prendre en charge 50% des dépenses et en 2028 c'est sera l'intégralité des coûts qui sera à la charge du club.

Cette saison, nous avons bénéficié de plusieurs subventions : en plus de la subvention par habitant que la municipalité nous verse chaque année et qui se monte à 514 €, elle nous a également attribué une subvention de 500 € pour la formation de nos animateurs.

Nous avons également reçu de l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre du Projet Sportif Fédéral une subvention pour l'année 2025 de 2250 € à répartir au prorata sur cette saison et la saison 2025-2026.

Notre trésorerie au 31 août est de 14735,23 € qui se répartit de la façon suivante :

Compte courant : 5248,61 €

Compte épargne : 9456,00 €

Caisse : 12,62 €

Compte titre : 30,00 €

En attente de prélèvement : 12,00 €

Ce qui représente entre 5 et 6 mois de fonctionnement

Christine SANS, nouvelle vérificatrice aux comptes est présentée à l'assemblée et élue à l'unanimité des membres présents

Après contrôle des comptes par les vérificateurs aux comptes, Alain VERITE et Christine SANS donnent quitus pour ces deux bilans.

Le Rapport sur les comptes de l'exercice est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Notre Trésorière présente le budget prévisionnel pour la saison 2025-2026 :

compte	Libellé	Dépenses	compte	Libellé	Recettes
			741	Subvention ANS/PSF part 2024-2025	500
			744	Subvention commune	800
6063	matériel informatique	100			
6064	fournitures de bureau	200			
6065	Materiel sportif	1700	7553	participation materiel	600
6068	Achat autres	1200	7556	participation T shirt	800
616	Assurance	200			
6185	Formations FFRS	1200			
6228	Prestations diverses	900			
623	Publication / cadeau	50			
6251	Frais de deplacement dont formations	600			
6252	Repas "interclubs"	3000	75521	participations interclubs	3000
6253	Repas activités et repas club	5600	75522	participations repas activités et club	5500
6256	repas / Hébergement formations / missions	550			
6257	reception (AG, repas animateurs)	2500			
626	poste / banque/internet	300			
628	Licences FFRS	14400	756	Cotisations	21600
651	Licences logiciels + sacem + Sacd	500	760	Interets	200
	Total dépenses	33000		Total recettes	33000

Le budget prévisionnel 2025-2026 est adopté à l'unanimité par l'assemblée

MONTANT DES COTISATIONS 2025-2026

Montant de la licence, saison 2025-2026

- ✓ Adhérents :
 - FFRS hors assurance : 26€
 - Coders : 6€
 - Corers : 2€
 - Assurance obligatoire 1.16€
 - Part RSB : 20€
 - Total : 55.16€**

- ✓ Animateurs et anciens animateurs, membres et anciens membres du Comité Directeur : **38.16 €**
La part RSB dans le cout de la licence étant réduite à 3€ (au lieu de 20€)
- ✓ Carte découverte :
FFRS hors assurance : 5€
Codors 1€
Corers 1€
Part RSB : 8€ incluant assurance de 0.86€ , soit 7.14€
Total : 15 €

Modalités d'inscriptions :

3 possibilités s'offrent à vous :

- Adhésion en ligne sur le site FFRS360 (mode d'inscription à privilégier autant que possible)
- Vous rendre à la permanence avec votre bulletin d'adhésion et chèque qui se tiendra au COSEC
Les mardis 9, 16, 23 et 30 sept. de 9h30 à 11h30
Les jeudis 4, 11, 18 et 25 septembre de 14h00 à 16h30
- Vous présenter à l'accueil de notre AG du 2 septembre avec votre bulletin d'adhésion et chèque

MONTANT DES COTISATIONS 2026-2027

Le président propose une augmentation de la part RSB de 2€, soit 22€ au lieu de 20€ aujourd'hui.
Cette augmentation est en partie justifiée par des coûts de formation devant être supérieurs aux années précédentes (50% de coût de la part CODERS qui nous est dorénavant imputé)

L'augmentation du cout de la cotisation 2026-2027 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la FFRS de Mai 2025, il a été adopté un contrat moral sur une prévision d'augmentation du montant de la licence fédérale hors assurances de 2€ par an sur 4 ans, soit 8€ en tout.

REMERCIEMENTS

Le Président remercie :

- La municipalité de BELLERIVE, au travers de nos élu Mr SENNEPIN, Mme GONINET et Mr LAURENT, qui met à notre disposition les salles et terrain nécessaire à la conduite de nos différentes activités et qui de plus nous a octroyé + de 1000€ de subventions, précieuse pour le fonctionnement de notre club.
Avec une attention particulière pour Mme CHAUSSARD et MR CONDELLO qui répondent toujours présents à nos différentes sollicitations
- La municipalité de Cusset, représentée aujourd'hui par Mr Jean Marc SCHMITT pour la mise à disposition de la salle de Tennis de Table à la maison des sports
- Vichy Communauté pour la mise à disposition des terrains de boules et du parcours « Disc-golf » au parc Omnisports
- La Municipalité de Saint Rémy en Rollat, son association de pétanque, et le club de Retraite Sportive de Charmeil- Vendat-St Rémy pour la mise à disposition du terrain de boules et du local pour la pratique du Tir à l'Arc à la belle saison.

LA SAISON 2025-2026

QUELQUES DATES ET EVENEMENTS A RETENIR :

- **Participation de la RSB à des manifestations :**
 - ✓ 14 septembre : participation à la Course et marche solidaire organisés par l'association "Ensemble USP Vichy" (40 représentants RSB en 2024)
 - ✓ 5 décembre : l'Hivernale - Course des pères Noel : Bénévoles Participant à la sécurisation du parcours
- **Manifestation interne RSB :**
 - ✓ Repas dansant : 7 octobre
 - ✓ Repas des animateurs : 2 décembre
 - ✓ Après-midi galette : date à définir
 - ✓ Journée festive : Date et lieu à définir
- **Formations :**
 - ✓ Mémoire en éveil : Catherine PERRIN (programmée en oct. 2026)
 - ✓ Formation continue Tir à l'Arc : Dominique GIMENEZ, Alain DESMARET (programmée en nov. 2026)
 - ✓ 3 sessions de Formation Continue « Révision des gestes de premiers secours » programmées le 8 et 10 septembre pour 17 de nos animateurs
 - ✓ Finalisation de 2 formations :
 - ✓ Activités cyclistes : Dominique DIAT en avril 2026
 - ✓ Pickleball : Claude SCHWARTZMANN en mai 2026
- **Rencontres départementales :**
 - ✓ Tir à l'arc : RS THORETTE de VILLEFRANCHE SUR ALLIER
 - ✓ Tennis de table : RS MOULINS
 - ✓ Pétanque : RS LAVAUT SAINT ANNE HURIEL
 - ✓ Swingolf : RS BELLERIVE.
- **Voyages / Sorties:**
 - ✓ Temple des 1000 Bouddhas le vendredi 26 septembre 2025
 - ✓ Déjeuner Spectacle au Cabaret Éléance (à Renaison près de Roanne) le jeudi 5 mars 2026
 - ✓ Déjeuner Croisière sur "Le Latéral" & Parc Floral d'Apremont le vendredi 12 juin 2026
- **Autres :**
 - ✓ o Session de sensibilisation à la sécurité routière : lundi 22 septembre (15 inscrits Repas dansant de RSB :

LA PAROLE A NOS ELUS

LA PAROLE AUX ELUS :

- M. François SENNEPIN - Maire de Bellerive : La relation Association /Municipalité, c'est donner/donner.
Il y a une philosophie d'attractivité dans la ville et la notion du vivre ensemble (ce qui signifie gérer l'espace, l'organisation, les relations : voisins, partenaires, ..). Les Communautés d'agglomération travaillent main dans la main.
Une grosse Association, avec de nombreux seniors se retrouvant ensemble, cela peut susciter de nouvelles installations dans la commune.
Les événements sportifs sont dépendants de nos Associations par la présence de leurs bénévoles.
Une Association se vit, elle ne se consomme pas.
Il y a lieu de mutualiser des Services, des moyens humains, qui génèrent de la richesse dynamique.).

- M. Nicolas RAY - Député de l'Allier : Notre Député a pris note de la diversité de nos activités, de nos besoins, nos souhaits ainsi que des essais de résolution des problèmes exposés. Il a remarqué l'engagement des bénévoles, l'attention portée à la formation. En ce qui concerne la vie des Associations, il souligne le désir de simplification (moins de paperasses), la richesse du patrimoine, le lien de solidarité et le souci de cohésion sociale. Il nous remercie pour tout cela et de notre prochaine participation au Forum des Associations.
- M. Jean Marc SCHMITT - Conseiller Municipal ville de CUSSET : Mr Schmitt nous remercie d'avoir sollicité la présence de la municipalité de Cusset. Il observe que nous bénéficions d'une large offre d'activités mais le nombre d'adhérents comme le nombre d'activités peut concourir rapidement à une saturation des moyens.
- M. Philippe PITALIER, Président du CODERS 03 et du CORERS AURA : La Région Auvergne Rhône-Alpes compte 2 millions de personnes de + de 65 ans. Les retraités «baby-boomers» sportifs au niveau de la région AURA sont 14600. Nous en comptons 2992 sur le département de l'Allier, soit une belle proportion, (seule la Savoie nous dépasse avec 3005 adhérents). Notez que la Retraite Sportive va proposer une semaine de gratuité pour permettre l'essai de nos différentes activités.
- Bernard THEVENOT - Médecin Fédéral FFRS précise : « Je tiens à vous rappeler qu'il est conseillé à nos structures de donner au sein des activités sportives une place à l'échauffement et à l'équilibre. La perte des facultés d'équilibre est la cause de 100.000 hospitalisations par an chez nos séniors et 10.0000 décès.

QUESTIONS REPONSES

Le président soumet l'assemblée à la séance des questions réponses.

Le Président clôt cette Assemblée Ordinaire et invite les participantes et participants à se réunir autour du pot de l'amitié.

Suite à l'AG, une réunion du Comité Directeur aura lieu le 12 septembre 2025 à 9h00 - salle de la source intermittente.

A Bellerive, le 22 Septembre 2025

La Secrétaire,
Joëlle LE GUEHENNEC



Le Président,
Thierry VATRINET

